

## **L'Université Paris Nanterre lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Formation tout au long de la vie »**

**A la suite de l'appel à manifestation d'intérêt « Formation tout au long de la vie » lancé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le service de la formation continue de l'Université Paris Nanterre et l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, toutes deux membres de la COMUE Université Paris Lumières, ont proposé un projet d'impulsion et de développement de la formation tout au long de la vie centré sur les blocs de compétences et les formations courtes au service des besoins du territoire.**

Ce projet permet à l'université de rejoindre un groupe pilote afin d'expérimenter une nouvelle offre de formation courte certifiante, qui sera composée à partir des blocs de compétences de nos diplômés et correspondra aux besoins de notre principal bassin d'emplois, La Défense et ses alentours immédiats.. Cette nouvelle offre de formation, innovante et flexible, permettra de passer de la vente de formations initiale en formations continue à une réelle offre de formation adaptée au public, tout au long de la vie.

En proposant des modalités mixtes présentielle et distancielle et en s'appuyant sur les dispositifs VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels), ce projet permettra de diffuser de nouvelles pratiques pédagogiques. De plus, la mise en place d'un outil de capitalisation des compétences assurera le lien entre nos deux systèmes de formation, initiale et continue. Pour porter cette nouvelle vision de la formation tout au long de la vie, un travail en réseau a été mis en place avec deux opérateurs de formation continue travaillant sur le même territoire, le CNAM IDF et le CESI.

L'Université Paris Nanterre et l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis ont donc rejoint les huit autres lauréats de cet appel à manifestation d'intérêt, dans le groupe pilote encadré par la DGESIP (Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle). Cette dynamique favorise les échanges de pratiques entre universités et représente également un véritable appui pour approcher les milieux professionnels. Enfin, grâce à ce projet, les deux universités ont obtenu trois postes pérennes dont deux pour l'Université Paris Nanterre et un pour l'Université Paris 8.

### **À propos de l'Université Paris Nanterre**

Située à l'ouest de Paris, à proximité du quartier d'affaires de « La Défense » et au cœur d'un territoire d'une grande richesse sociale et urbaine, l'Université Paris Nanterre est une université à dominante SHS qui accueille chaque année près de 34 000 étudiants. Elle couvre le large éventail des Arts, Lettres et Langues, des Sciences Humaines et Sociales et des Sciences juridiques, économiques et de gestion, qui en fait l'une des plus grandes universités françaises dans ce domaine, mais elle comporte également un volet scientifique de grande qualité autour des Mathématiques, de l'Energétique et des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives. La recherche est une des forces majeures de cette université dotée de 6 écoles doctorales, de 820 enseignants-chercheurs et de 250 chercheurs CNRS : elle héberge la Maison de l'Archéologie de l'Ethnologie (USR-CNRS), la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine et le Labex « Les Passés dans le Présent ». L'université est membre de la COMUE Université Paris Lumières, avec l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis et le CNRS.

### **Pour plus d'informations, nous contacter :**

Service Communication  
Université Paris Nanterre  
[service.communication@u-paris10.fr](mailto:service.communication@u-paris10.fr)  
01.40.97.71.32